

Premières Nouvelles de la Krutenau

N°14

3.00F

mars - avril - mai 81

.....ET RENDEZ-VOUS DANS 10m,
AU milieu DE CE JOURNAL,
AVEC

LES BOULANGERIES
DE LA KRUTENAU...

... es derbe
alli met!



face, ils sont bien installés : ils ont un silo et peuvent acheter la farine en grande quantité donc moins chère". Et puis, "sans liberté des prix, il y aurait peut-être moins d'histoires".

Alors, la taxation du pain, plutôt qu'un danger, ne peut-elle être garantie pour le petit producteur comme pour le consommateur ? Mais pour l'instant, à la Krutenau, "la liberté des prix, ce n'est pas la liberté quand même". "De toute façon, dit une boulangère, il y a entente". De fait, en ce mois de janvier, les 12 boulangeries vendaient le kilo de pain (500 g) à 2,80 F.

PAPA CUIT ET MAMAN VEND

Des enfants de boulangers de la Krutenau sont, soit en apprentissage soit chez un patron, déjà engagés dans la même profession que leurs parents. Dans l'ensemble, ces derniers se félicitent de cette situation.

Des parents qui ont des enfants plus jeunes aimeraient les voir suivre le même chemin mais disent ne pas vouloir leur imposer ce choix. Le métier est dur. Les horaires ne sont pas ceux de la majorité des travailleurs. Il est courant pour le boulangier de travailler une douzaine d'heures par jour, parfois plus ; une boulangère nous précise : "Si vous calculez les heures de travail plus celles de la femme au magasin, ça fait deux salaires smicards ou un peu plus pour 10 à 12 heures de travail par jour".

Les boulangères travaillent elles aussi leur comptant d'heures ; elles sont à la boutique du matin - parfois très tôt - jusqu'au soir, à des horaires en partie différents de ceux de leur mari.

Selon la boulangère de la rue de l'Abreuvoir, "une fille ne voudrait pas d'un boulangier ou alors, il faudrait vraiment que ce soit le coup de foudre". "Depuis 30 ans, il faut dire aux enfants : "chut ! Papa dort ; il ne faut pas faire de bruit ; et ça c'est tous les jours".

Dans l'ensemble, les boulangers de la Krutenau acceptent leurs conditions de travail, on n'est pas malheureux, on

Dans l'ensemble, les boulangers de la Krutenau acceptent leurs conditions de travail : "ici il faut travailler jusqu'au samedi. Malgré ça, on n'est pas malheureux, on est habitué".

INVESTIR : GAGNE-PAIN OU GAGNE-PROFIT ?

Les boulangers ont une place importante dans la vie du quartier : fabriquer et vendre le pain est leur première fonction. Mais une boulangerie est un lieu où, du moins dans un quartier comme la Krutenau, une

DEVINETTE : A propos d'un pain célèbre... D'où vient l'appellation "Bumpnickel" ?

Réponse : On dit que Napoléon, de passage en Allemagne, relève un pain noir que lui servent ses "hôtes" en exclamant : "c'est juste bon pour Nickel". N.B. Nickel était le nom du cheval de Napoléon.



majorité de personnes passe quotidiennement ; son rôle peut alors devenir prépondérant : on l'a bien vu place des Orphelins en 1977 où une bonne partie de l'information "anti-parking" s'échangeait dans la boulangerie.

Qui souhaiterait voir fermer l'une des douze boulangeries qui nous testent à la Krutenau ? Certainement pas les habitants du quartier.

Dès lors, il convient de s'interroger sur les conséquences possibles du libéralisme économique cher à notre Gouvernement et sur l'évolution des conditions de travail de cette profession.

Il est un fait, que contrairement à la consommation de certains produits dont les besoins peuvent être rapidement créés d'une manière artificielle par la publicité, par la propagation d'une mode, la consommation du pain évolue lentement ; elle tendrait même à l'heure actuelle à se stabiliser. Comme nous l'avons entendu rue d'Austerlitz : « Si les gens ont besoin d'un kilo de pain, ils ne vont pas en acheter deux ! »

On peut donc se demander si la modernisation de certaines entreprises familiales sur fond de libéralisme économique, d'assainissement, de chasse aux canards boiteux, ne concourra pas à la décroissance du nombre de boulangeries artisanales et à sonner le glas de quelques uns d'entre elles qui auraient du mal à s'en sortir.

Finalement, plus qu'un danger réel pour la profession, le boulangier de la Ciotat n'est peut-être que le révélateur de dangers bien plus importants : la modernisation, la productivité, sont un peu à l'image du "Progrès" - celui qu'on n'arrête pas - des évolutions qui peuvent avoir les pires ou les meilleurs effets ; tout dépend de la manière de s'en servir.

ZÜEBROT

Jusqu'en 1939, le pain était vendu au kilo. Le Züebrot était ce bout de pain supplémentaire que le boulangier ajoutait à la miche pour parfaire le poids. On disait aussi "Züegob" qui se rapproche du terme allemand Zugabe.

Le marché du pain n'étant pas extensible, un boulangier, lorsqu'il augmente sa production, soit en modernisant ses méthodes et en améliorant sa productivité, soit allongeant son temps de travail, tend à prendre la clientèle d'un collègue ; et à coup sûr il y réussit s'il peut accompagner cette augmentation de sa production d'une baisse de ses prix.

Si "ça devrait se manger entre boulangers". Combien y aura-t-il de boulangeries à la Krutenau en l'an 2000 ? On peut se demander quels intérêts serviraient une telle compétition ?

Certainement pas ceux des consommateurs qui verraient la notion "commerce de proximité" perdre de sa réalité, les possibilités de se procurer du pain de qualité diminuer et dans ces circonstances seraient amenés à délaisser la boulangerie artisanale qui n'offrirait plus les services qui la caractérisent pour une production industrielle plus concurrentielle.

Quant aux boulangers, la concentration qu'elle soit industrielle ou artisanale ferait perdre à ceux d'entre eux qui en sont les victimes l'un des moteurs de la profession : être son propre patron.

Une évolution intéressante serait certainement de ne pas renoncer à la modernisation quand elle est possible et ne compromettre pas la qualité, pour pouvoir progressivement aller vers des journées de travail de durée comparable à celles des autres travailleurs.

Mais, est-il économiquement possible d'investir sans en tirer un profit autre que celui d'améliorer ses conditions de travail et de vie ? Si, oui, aura-t-on cette sagesse pendant qu'il en est encore temps ?

Lisbeth et jojo

HURRA FRANZOISE

Un jour, survint la guerre.

Dans des articles parus au «Nouveau Journal de Strasbourg» le 2 et 9 janvier 1933, le Colonel Albert Michel décrit le calme avec lequel l'Administration subit le siège de 1870, continuant imperturbablement à régler les affaires courantes de la vie de la manufacture et de ses employés :

«On parle tantôt de nettoyage général, tantôt d'application de primes à la confection des cigares ; après quoi, on revient tranquillement sur les bâtiments démolis par les obus, en passant par la constatation d'un cas de variole (...) Les dégâts de pluie dûs aux trous de toiture, auxquels on pourvoit en louant les bâches inutilisées des wagons des chemins de fer de l'Est, sont suivis de relevés de température dans les magasins de matières premières. (...) Les bombardements redoublent d'intensité, ce qui n'empêche pas d'envisager la fabrication de nombreux tonneaux pour emmagasiner de la poudre... de tabac...»

«Entre les lignes du vieux registre des opérations journalières, transpire un immuable sentiment du devoir pur et simple, accompli avec une énergie non dominée par l'angoisse de l'heure. Rien n'a démonté nos fonctionnaires pendant les deux mois de siège, ni les projectiles, les incendies et les destructions, ni les privations et les maladies, ni le cortège d'horreurs inhérentes à la guerre, probes, consciencieux, courageux, leur moral est resté intact : ils auront bien mérité de leur pays.» Il faut dire qu'à la Manufacture, au moins en ce qui concerne la direction, on était quelque peu *Hurra Françoise*. Durant le siège, l'administration sanctionna les employés qui, d'une façon ou d'une autre, «manqueraient à leur devoir». Un ouvrier fut coupé en deux par un obus. Un contremaître absent depuis 4 jours «n'ayant pour excuse que sa lâcheté en présence des dangers à courir, pour prendre part aux mesures de sauvegarde de l'établissement» fut, toujours selon le Colonel Albert Michel, suspendu de ses fonctions avec perte du salaire. Le 30 septembre 1870, 1200 soldats allemands «casqués du Roi de Prusse» s'installent dans la Manufacture

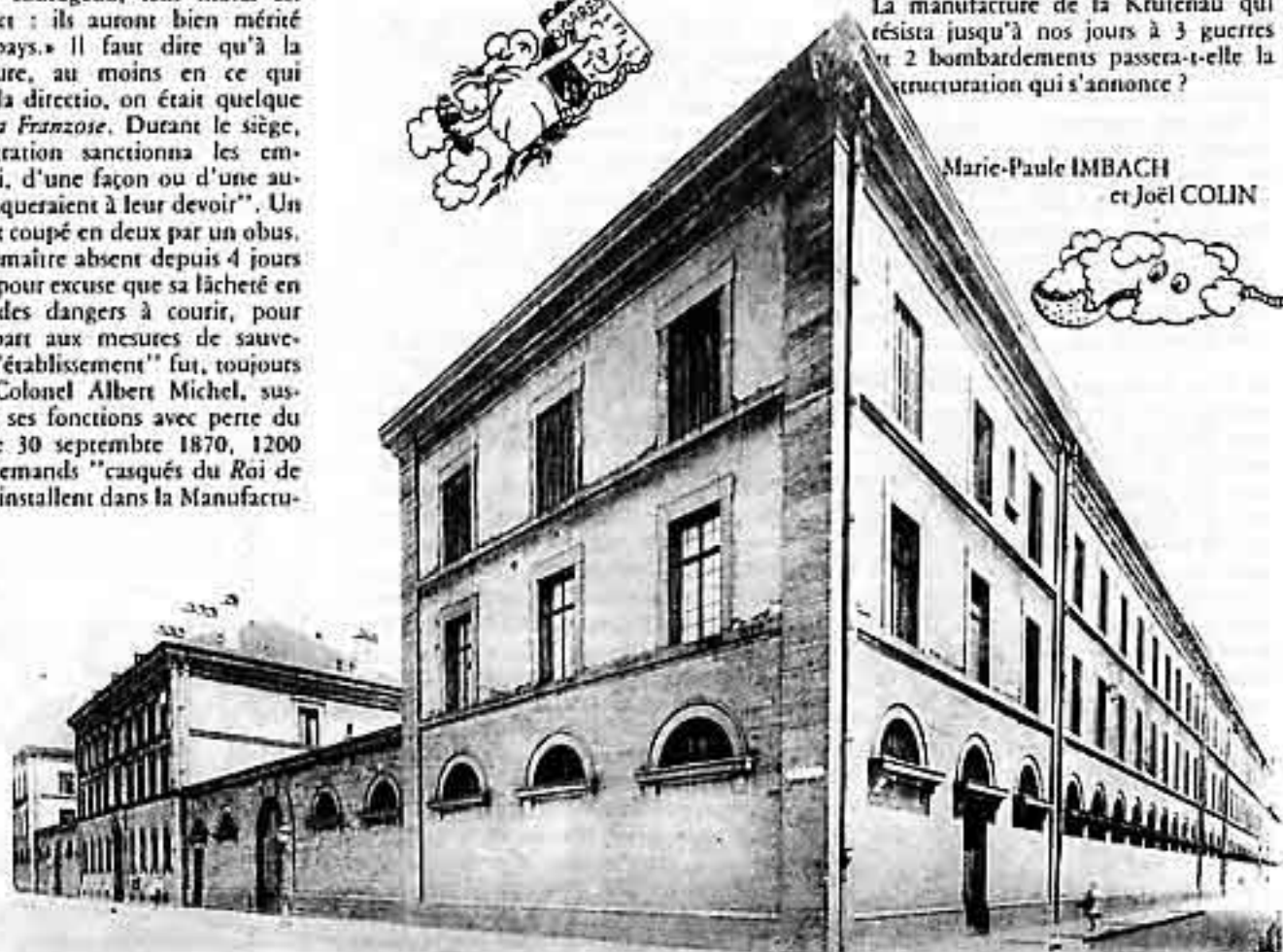
re qui sera pour un temps transformée en caserne. Refusant la direction de l'Etablissement d'Etat devenu allemand, l'Ingénieur principal fonda la Manufacture Alsacienne des Tabacs à Neudorf qui fit grande concurrence aux produits officiels de l'Allemagne.

La K.A.T.A.M.A : *Kaiserliche Tabak Manufaktur* retrouva la nationalité française après la première guerre mondiale et devint, lorsque le Monopole d'Etat fut prononcé en 1926, la MANATA : terme télégraphique pour désigner la *Manufacture Nationale des Tabacs* et le resta jusqu'en 1939. MANATA resta jusqu'à la seconde guerre mondiale l'appellation familière de la Manufacture.



LA KRUTENAU : CAPITALE DU CIGARE

La Manufacture ne sortit pas totalement indemne de la dernière guerre : en septembre 1944 elle fut bombardée par l'aviation américaine et le bâtiment central reliant les bâtiments latéraux de la rue Calvin et de la rue des Poules fut détruit. Il a été depuis remplacé par un bâtiment plus bas, invisible de l'extérieur abritant les services techniques.



Marie-Paule IMBACH
et Joël COLIN



A la fin de la guerre en 1945, la Manufacture se consacra exclusivement à la fabrication des cigares : elle s'appelle d'ailleurs aujourd'hui «La Manufacture de Cigares de Strasbourg». Environ 500 millions de cigares ou cigarillos y sont fabriqués chaque année, c'est-à-dire près de 50 % de la production française. La place de la manufacture de la Krutenau dans la production française de tabac est donc importante. Cette place semble néanmoins menacée ce qui bien sûr ne manque pas d'inquiéter le personnel. L'année dernière, à Strasbourg au mois de mai, les salariés de la manufacture s'étaient joints aux planteurs de tabac de la région pour manifester leur opposition au changement de statut du SEITA et à la privation de ce qui fut un service public.

La mutation du SEITA a quand même eu lieu le 30 septembre 1980 et si aucun changement fondamental ne s'est encore produit, la porte semble cependant ouverte à la perte pour le personnel de son statut jusqu'ici apparenté à celui de la fonction publique et à la diminution du nombre d'emplois.

La manufacture de la Krutenau qui résista jusqu'à nos jours à 3 guerres et 2 bombardements passera-t-elle la structuration qui s'annonce ?

POUR UN DEVELOPPEMENT DES HABITATIONS A LOYERS MODERES A LA KRUTENAU

Récemment, le 12 Février, lors d'une réunion à laquelle nous avons invité Monsieur Beck Président de l'OPHLM de la Communauté Urbaine et Monsieur Hussler le Directeur, nous avons présenté nos propositions pour un développement du logement social à la Krutenau.

Les représentants de l'office HLM, nous ont déclaré faire entièrement leurs ces propositions. Cette attitude ouvre de nouvelles perspectives pour le quartier dont le caractère populaire est constamment menacé par les possibilités spéculatives qu'offre la restauration de l'habitat ancien.

Les positions prises par les responsables de l'office HLM Lors de cette réunion furent sans ambiguïté. Dès lors, la réalisation de ces projets dépend essentiellement de la volonté de la Municipalité de préserver l'habitat populaire dans notre quartier.

Nous nous adresserons prochainement au Maire pour lui expliquer nos propositions et comptons sur le soutien actif des habitants du quartier et de tous les Strasbourgeois aux idées progressistes pour qu'elles aboutissent.

Joël Colin

Voici les propositions du CARDEK :

La Krutenau, comme beaucoup de quartiers de types centraux ou apparentés, a perdu au cours des années 60 et 70 beaucoup de ses habitants. Faute d'une politique d'aide à l'habitat ancien, la Krutenau a en partie été gagnée par la vétusté.

Les moyens mis en oeuvre par le gouvernement et la Municipalité jusqu'en 1976 étaient inexistantes et ont contribué à laisser le monopole de l'action de construction à des promoteurs privés qui ont non seulement défiguré d'un point de vue architectural une partie du quartier, mais qui en outre et d'une manière très grave, ont occulté toute prise en compte de la vie sociale à la Krutenau, des moyens financiers de ses habitants et un droit, que nous estimons légitime pour toute personne, d'être respectée, même quand ce droit ne parvient pas à se manifester et à s'imposer.

La situation a lentement évolué à partir de 1976 avec l'intervention des HLM au 12, rue FRITZ et des Compagnons Bâtisseurs et du CARDEK au 16, rue de l'Abreuvoir, puis elle s'est considérablement accélérée à partir de 1978 sous l'effet de l'OPAH.

Il y aurait au terme de l'opération Programmée environ 500 logements conventionnés gérés par des propriétaires privés. Ce parc appelle plusieurs commentaires car il est différent d'un parc social ordinaire.

1° Appartenant à des propriétaires privés, la collectivité n'a pas de pouvoir sur leur attribution, hormis de faire respecter le plafond de ressources prévu (supérieur au plafond HLM) et l'obtention de quelques arrangements à l'amiable.
Par ailleurs, la préfecture qui avait la possibilité dans le cadre du conventionnement de fixer un taux d'appartements réservés à des ménages prioritaires, n'a pas voulu user de ce droit.

2° Dans une deuxième phase de l'OPAH, à partir du dernier trimestre 80, ont commencé à poindre et à se concrétiser, des projets de restauration avec conventionnement allant vers des prix comparables à ceux du marché privé :

- le prix annuel pratiqué au m2 de surface corrigée atteint le plafond maximum autorisé : 115 F.

- des équipements superflus permettent une hausse du nombre de m2 d'équivalence superficielle, donc de la surface corrigée.

3° L'OPAH et d'autres phénomènes socio-culturels ont contribué à modifier l'image de marque de la Krutenau, si bien que la demande en logements dans notre quartier est extrêmement forte. Contrairement à ce qu'elle était dans le passé, elle n'émane plus de personnes aux revenus modestes qui trouvaient à la Krutenau l'opportunité de se loger à bon marché. Elle émane aujourd'hui de personnes aux ressources élevées : la restauration de standing et la venue en co-propriété se développent et tendront, s'il n'y a pas d'intervention de la Municipalité, à s'étendre et à priver de plus en plus les personnes à ressources modestes de la possibilité de se loger dans le quartier.

4° Au delà de la période de conventionnement (de 9 ans ou 12 ans), le loyer sera libéré. Il est très vraisemblable que la demande en logements dans le quartier sera alors forte puisqu'elle l'est déjà et que les prix des logements anciennement conventionnés s'aligneront à un niveau élevé sur ceux du marché.
Les logements gérés par des organismes publics seront alors les seuls véritables logements sociaux.

C'est pourquoi nous demandons à la Ville et à l'Office HLM de prendre en compte ces données pour que, y compris dans un avenir qui va au-delà d'une dizaine d'années soit garantie l'existence d'un parc social conséquent dans le quartier.

Les terrains et le bâti de la Krutenau laissent à l'heure actuelle les possibilités d'un développement du parc social et nous voudrions ici énumérer quelques unes de ces possibilités :

A. CERTAINES POSSIBILITES CONCERNENT UN ESPACE IMPORTANT :

1. Autour de la Place des Bateliers, rue de Zurich et rue des Bateliers.
Cette place est actuellement totalement déstructurée. Sa reconstruction pourrait également comprendre la création d'un espace vert.

2. Pour fermer l'îlot de l'Abreuvoir
Ce terrain appartient à l'Etat. Il pourrait faire l'objet d'un échange ou d'une vente à la municipalité. Au coeur de cet îlot, la municipalité aménage en ce moment un terrain de jeu. Il nous paraît donc extrêmement important que la fermeture EST de cet îlot se fasse par la construction de logements sociaux comportant des logements familiaux.

3. Terrain vague, rue de Schaffhouse
Nous nous sommes opposés avec toutes les associations de Parents d'Elèves, au projet de construction d'un silo à voitures que prévoyait la municipalité, et avons proposé l'aménagement d'un espace vert et de jeux. La construction de logements sur une partie de ce terrain peut être envisagée dans la mesure où il s'agit de logements sociaux et familiaux.
L'aspect familial nous paraît extrêmement important, dans la mesure où ce terrain est situé à moins de 300 m des écoles Maternelles et primaires Sainte Madeleine, du CES Fustel et du L.E.P. des Bateliers.

4. 1, Place des Orphelins, coin avec la rue des Couples.
L'ancien magasin de meubles est depuis 2 ans désaffecté : il appartient à la Ville. Nous ne souhaitons pas spécialement sa destruction, nous croyons même que sa réutilisation devrait être en priorité envisagée. Si toutefois le terrain devrait être libéré, nous souhaiterions qu'il soit ensuite construit par l'Office HLM.

5. Dans l'îlot du Renard Prêchant : possibilité de construction d'une troisième tranche d'immeubles HLM
Par exemple, 4, rue des Forges, 9, rue du Jeu de Paume, 5, rue de la Massue, 13, 15, 19, rue du Jeu de Paume et dans la partie située entre les rues du Jeu de Paume, de l'Hôpital Militaire et de Lucerne.
Cette possibilité est fonction des négociations que mène actuellement la SERS et sur lesquelles nous n'avons que peu d'informations.

inséparables du quartier : LES BOULANGERIES DE LA KRUTENAU

Aujourd'hui, la baguette à 1 franc vient à nouveau de secouer ce monde : l'information faite autour de cette question a fait la une de plus d'un journal. Beaucoup a été écrit sur le boulanger de la Ciotat, sur ses méthodes et la polémique a été vive sans toujours apporter les éclaircissements nécessaires. Ainsi, des boulangers de la Krutenau nous faisaient-ils remarquer, à juste titre, que la baguette en Alsace pèse 250 grammes. Poids différent de celui que venait d'annoncer la télévision pour la baguette de la Ciotat : 180 grammes. Ce poids, l'hebdomadaire "La Vie" le contredisait et le journaliste qu'il avait dépêché sur place rapportait qu'il avait vérifié auprès de plusieurs clients qu'elle en pesait 200 ALORS QUE M. Matter, Président de la Fédération des Boulangers du Bas-Rhin affirmait à FR3 que des agents de la Confédération eux aussi revenus de la Ciotat avaient constaté qu'elle n'en pesait plus que 160 ou 170 ; cela lui faisait dire que la baguette se vendait moins chère à Strasbourg ! Le calcul était faux, certes, mais l'effet recherché était peut-être atteint.

A la Krutenau, il y a 12 boulangeries. Dans 2 d'entre elles on y pratique surtout la vente mais on y fabrique encore les pains spéciaux (seigle, etc.). Dans les 10 autres on y cuit le pain courant, la baguette, le pain de 500 grammes, celui qu'on appelle le "kilo". A la fin du mois de Janvier nous avons rendu visite à ces 12 boulangeries et y avons rencontré la plupart du temps la boulangère, parfois le boulanger pour y discuter des problèmes qui avaient porté à plusieurs reprises ces artisans au premier rang de l'actualité les mois derniers et pour y parler aussi des

conditions de travail, de la vie de tous les jours.

Apparemment, rien n'est encore venu perturber ce qui est à la base de la boulangerie artisanale : le travail d'un homme et d'une femme, un couple. Pourtant, ce monde est en évolution. Si nous avions effectué nos visites en 1934 notre tâche aurait été plus ardue : c'est 27 boulangeries qu'il y avait alors à la Krutenau.

La mécanisation a participé à cette évolution : des boulangeries artisanales se sont modernisées et parallèlement est née la boulangerie industrielle alors que les hypermarchés ont créé leur propre centrale de fabrication.

Les artisans ont cependant relativement bien résisté jusqu'à ce jour à ce changement... et la clientèle aussi. Si pour l'alimentation générale les consommateurs se sont tournés massivement vers les moyennes et les grandes surfaces, l'habitude de s'approvisionner en pain chez un petit commerçant s'est maintenue et la Confédération de la boulangerie peut encore annoncer que les artisans produisent 93 % du marché du pain en France.

Ce qui par contre a évolué considérablement et porté préjudice à la boulangerie tout entière, c'est la quantité de pain consommée par habitant : en 1979, 172 grammes par jour alors que ce chiffre était de 199 grammes en 1970, de 324 grammes en 1950 et paraît-il de 850 grammes en 1850 ! L'augmentation de la population ne compensant pas à elle seule ce changement de régime, il apparaît alors comme inévitable que le nombre de boulangeries ait dû croître.

Face à cette polémique, les boulangers de quartier restent relativement sereins : on ne crie pas haut sur le confrère de la Ciotat mais on ne comprend pas "qu'il y ait des gens qui vendent la baguette moins chère qu'en 1973". "Pour faire tant de baguettes, il faut des ouvriers ; même s'il ne les paye pas, il faut des assurances, et il y a les charges... Et il a de l'argent à rembourser ; Pour mon four je paye 3200 francs par mois pendant 5 ans".

Rue de Zurich, on est plus catégorique : "c'est idiot ; d'un jour à l'autre ils vont quand même se casser la gueule ; vous en avez vite assez de ce travail, c'est la fabrique !".

Et si un boulanger de la Krutenau se mettait à vendre le pain moins cher, que feraient les clients ? Abandonneraient-ils leur point de vente habituel ou resteraient-ils fidèles ? Les avis des Krutenauer Bliker sont partagés. Ils traduisent tour à tour l'inquiétude ou la confiance : "Non, la clientèle ne restera pas, surtout à la Krutenau. C'est un quartier de travailleurs, d'étudiants. Ils ne sont pas riches". "A l'époque actuelle, nous dit une autre boulangère, les gens regardent sur l'argent, et si un voisin fait 20 centimes moins cher, c'est sûr que le client ira chez lui". Et "si un grand magasin s'installait dans le coin, où le pain serait vendu moins cher, tout le monde irait".

Plus confiante, cette boulangère de la place des Orphelins nous donne l'exemple de l'AGAM qui a vendu le pain 5 ou 10 centimes moins cher :

"Je l'ai senti au début, pendant les dix premiers jours, mais après, les clients sont revenus".

Les clients se chargent parfois de témoigner leur fidélité et s'insurgent contre les méthodes modernes qui, à leur avis, nuiraient à la qualité : "surtout ne faites pas ça, continuez à faire votre pain et ne changez pas de méthode". rue de Zurich : "on a du trop bon pain, je dis comme les clients me le disent parce que tous les jours j'entends ça".

La confiance des uns et l'inquiétude des autres amènent à se demander si les boulangers sont toujours favorables à la liberté du prix du pain.

Dans l'ensemble, les avis sont partagés. Certains y sont favorables "si les boulangers restent dans les limites". Selon un boulanger nouvellement installé rue de Zurich, "le prix libre ça ne veut pas dire que les boulangers exagèrent".

D'autres ne partagent pas cette position : "ça ne nous a pas apporté des avantages. Il faudrait indexer le prix du pain sur la hausse du coût de la vie. Sans la libération on en serait au même point ; peut-être même que le pain serait plus cher", et y voient même un danger pour la profession : "ça se mange entre boulangers".

Tous les boulangers ne sont pas placés dans les mêmes conditions face à la concurrence.

Tout comme il existe des disparités entre la boulangerie industrielle et la boulangerie artisanale, des disparités existent aussi à l'intérieur de la boulangerie artisanale : dans une situation de concurrence, ceux qui produisent à un prix de revient plus élevé (des petites entreprises familiales qui n'ont pas les moyens de s'équiper en matériel moderne ou qui n'en ont pas la place) sont menacés. "C'est très petit chez nous, dit une boulangère de la rue d'Austerlitz, ça ne nous permet pas d'acheter des machines qui nous permettraient de travailler plus facilement". Plus loin on entend : "pour faire un prix, il faut la quantité ; en



Manufacture Nationale des Tabacs



UN ATELIER DE LA MANUFACTURE DES TABACS DE STRASBOURG

Illustration tirée de « STROSBURGER BILDER » (images de Strasbourg), revue paraissant après 1870, en dialecte alsacien, pour protester contre l'annexion allemande.

La Manufacture des Tabacs est, de très loin la plus grande entreprise implantée à la Krutenau. Ses 130 années d'Histoire n'ont pourtant pas laissé d'archives abondantes. Les guerres, les bombardements, l'occupation allemande ont eu raison des documents. Quelques fragments intéressants de cette Histoire ne sont cependant pas tombés dans l'oubli et permettent même de remonter jusqu'à la pose de la première pierre du bâtiment puis de découvrir, mais d'une façon très partielle les conditions de travail et l'ambiance qui prévalaient dans cette entreprise.

Dans ce journal, nous présentons donc quelques pages du passé ; mais l'Histoire ne s'arrête pas : le SEITA (Service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes) qui gère la Manufacture est devenu la SEITA (Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes). Vraisemblablement, une nouvelle page a été tournée, car il ne s'agit pas d'une nuance, mais d'une restructuration dont on percevra certainement les effets à la Krutenau. Nous y reviendrons dans un prochain article où nous ferons connaissance avec la Manufacture d'aujourd'hui.

Louis-Napoléon Bonaparte, le futur Empereur, était président de la République. A 4 heures du soir ce mardi 14 août 1849, en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires, dans l'émotion générale (paraît-il) Monseigneur Raess, alors évêque de Strasbourg apposa sa signature sur le procès verbal qui sera scellé pour la postérité dans la première pierre de la *Manufacture Impériale des Tabacs*. La Manufacture sera construite en bordure de la rue de la Krutenau, et délimitée par la rue Calvin, l'ancienne rue des Filets, et la rue des Poules.

Cet événement mit fin au litige qui opposait depuis 1844 l'Evêque de Strasbourg à l'Administration des

Tabacs : créée en 1811 sous Napoléon Ier, la Manufacture Impériale des Tabacs était provisoirement installée dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de St-Etienne qui se révélèrent trop exigus pour ce genre d'activité. Un projet d'agrandissement, qui faisait le désespoir de Monseigneur Raess, prévoyait la démolition de l'Eglise St-Etienne datant du VIII^e s. Afin de sauver l'Eglise de la destruction, l'évêché de Strasbourg proposa à l'Administration des Tabacs, alors dirigée par le Vicomte Henri de Siméon, plusieurs propositions de terrains d'implantation de la future Manufacture. Au terme de longues transactions, le Vicomte donna son accord pour le

terrain de la Krutenau.

Cet accord ne fut pas sans conséquences pour l'avenir du quartier et de nombreux habitants : plus de 35 maisons habitées, plusieurs magasins, remises, et les jardins maraichers qui occupaient la majeure partie du terrain furent rayés de la carte pour permettre la construction de la nouvelle Manufacture. Nous ne savons pas dans quelles conditions se sont passées l'expulsion des habitants et la confiscation des jardins. Parmi les immeubles abattus, il y avait la Brasserie du Géant "Zum Riesen", fondée en 1602. Cette brasserie populaire, fort connue, était fréquentée par les étudiants des facultés alors installées rue de l'Académie.

Charte des transports de l'agglomération strasbourgeoise

En novembre 1980, des associations strasbourgeoises (C.A.D.R., C.A.C.T.U.S., Collectif de la Meinau et du Neuhof, A.R.A.N., A.P.F. Syndicales, C.A.R.D.E.K....) ont entrepris un travail sur les problèmes de circulation, transport et déplacement dans l'agglomération strasbourgeoise.

Le but de ce travail est simple : le plan de circulation mis en place par la municipalité est élaboré à l'échelle de la CUS. Les associations ne peuvent donc y travailler séparément et ont choisi de se regrouper pour avoir une vue globale de la question et y travailler de façon cohérente afin de mieux faire entendre leur voix.

Jusqu'à présent, les sujets traités par ce "collectif" ont été le tramway (son principe, le trajet, le coût, souterrain ou surface) et les transports en commun (C.T.S.).

Jacques et Alain

TROC DE TRUCS

Un marché de Truc aura lieu Place des Orphelins le samedi 21 mars. Amenez vos trucs à troquer.

ENTRAIDE SCOLAIRE

A l'initiative de quelques personnes, des séances d'entraide scolaire" destinées aux enfants des classes primaires du quartier de la Krutenau doivent débuter en mars.

Cette activité prendra essentiellement deux formes :

- une aide pour les enfants qui désirent apprendre à lire, à écrire et qui ont des difficultés
- des récits et des contes racontés aux enfants

Une équipe de personnes bénévoles est déjà en place, mais pour assurer la régularité de cette activité nous cherchons encore d'autres personnes.

Si vous êtes intéressés adressez vous à : Mme Clametes, Tél. : 35.64.68 ou au CARDEK.

ALLO CARDEK

Depuis le 1er février vous pouvez joindre le CARDEK au Téléphone c'est le numéro : 37.30.73

PERMANENCE ADMINISTRATIVE

Une permanence administrative gratuite concernant toutes les questions d'ordre administratif (déclarations d'impôts, lettres, formulaires à remplir, etc...) aura lieu chaque mardi de 18 H à 19 H au local du CARDEK - 16, rue de l'Abreuvoir. N'hésitez pas et parlez en autour de vous.

ACTIVITES COUTURE

Il reste deux places au cours de couture du jeudi après midi (14 h - 16 h 30). Ces cours commenceront à partir du 12 mars jusqu'à début juin. S'inscrire au CARDEK 16, rue de l'Abreuvoir.

Permanences juridiques gratuites

Un avocat est à votre disposition chaque jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 au 16, rue de l'Abreuvoir pour vous aider à résoudre gratuitement vos problèmes juridiques de tous ordres. Alors n'hésitez pas...

PETITES ANNONCES GRATUITES

Vous voulez passer une petite annonce dans le prochain numéro des Premières Nouvelles de la Krutenau. Alors envoyez nous le texte au 16, rue de l'Abreuvoir ou téléphonez à A. Jund au 35.54.23. Etant plus que c'est GRATUIT.

- vendis orgue électrique LOWREY, bon état s'adressez à Daniel Forte 25, rue de Zurich ; prix à débattre.

A vendre : patins à glace taille 39-40
Prix à débattre. S'adresser au :
C.O.25.99. Demander Monique.

DE MÄRIK

Est-ce possible ?
Le marché de la
Krutenau commence
après Pâques...

"Le Marché"
de la
Krutenau.

un cellari,
un knowli, un
Aolkaüt un Salat,
alles off in
KRUTENAUER
MÄRIK ;
Auer noch
de Ostere
numme!

SOMMAIRE

Les Premières Nouvelles de la Krutenau se présentent	p. 2
Manufacture Nationale des Tabacs.....	p. 4
Les Boulangeries de la Krutenau.....	p. 8
Pour un développement des H.L.M. à la Krutenau	p. 10
Restauration : Bilan Social	p. 11
Rock à la Krut.....	p. 12
Charte des Transports Petites annonces.....	p. 15
1er Krütenauer Messti 1924	p. 16

La Manufacture des Tabacs (suite)

corps du cigare et qu'elles entourent en même temps d'une feuille spéciale destinée à servir de première enveloppe (la sous-cape), c'est comme le jupon du cigare dont celui se revêt avant de passer sa robe. ¹ Le tabac d'intérieur entouré de la "sous-cape" constitue (la cape) ce qu'on appelle aujourd'hui "la poupée". Il est important pour la qualité du cigare que la poupée soit

homogène, ni trop serrée, ni trop lâche. Pour ces raisons les cigarières devaient observer une attention sans relâche.

* Dans l'atelier de préparation des capes, une cinquantaine d'ouvrières taillaient avec l'aide de toulettes à tranchant, les robes ou capes qui allaient constituer la dernière enveloppe des cigares.

* 250 cigarières allaient enfin enrouler délicatement la cape autour de la poupée et la fixer avec un peu de colle ; le superflu de la feuille de cape était enlevée à l'aide d'un couteau. Cet atelier était celui qui demandait le plus de main d'œuvre.

1 A cette époque, Gustave Fischbach rédigea quelques notes à la suite visite qu'il fit à la manufacture. Il les publia en 1872-73

Le règlement, c'est le règlement



Il existe à la Bibliothèque Nationale de Strasbourg un exemplaire du règlement de police intérieure de la Manufacture Impériale de Strasbourg, signé le 15 juin 1811 par D. Inspecteur Général, M. Régisseur, S. Garde-Magasin, B. et R., Contrôleurs principaux. Ce règlement a dû rester en vigueur jusqu'au 1er octobre 1870, date à laquelle est clos l'ère de la Manufacture Impériale des Tabacs.

Les lignes de ce règlement et des extraits des délibérations du Conseil d'Administration de la Manufacture révèlent le paternalisme et le patriotisme de l'administration gestionnaire de l'époque. Quelques autres articles anecdotiques nous font aujourd'hui sourire. Ils nous donnent cependant une idée de la vie quotidienne des ouvrières et ouvriers de la Manufacture.

LA JOURNÉE DE TRAVAIL

"Le signal de l'ouverture des ateliers sera donné par le son de la cloche". La journée de travail est de 12 heures, avec une heure de battement entre midi et 1 heure. De plus "il sera accordé une 1/2 heure pour le déjeuner des ouvriers, mais sans déplacement ni sortie des ateliers".

Les ouvriers en retard de plus d'1/4 h "ne pourront plus entrer dans la manufacture qu'au signal d'entrée suivant." Dans certains cas, ils pourront être renvoyés pour 1 ou 2 jours.

Art 3. "En entrant aux ateliers, les ouvriers se rendront à leurs places. Quand ils les quitteront, ils le feront avec ordre et décence."

L'art. 4 stipule que les ouvriers "doivent obéissance à leurs chefs, de quelque grade qu'ils soient."

QUAND LES ENFANTS TRAVAILLENT.

"Il est expressément défendu de les frapper". "S'il s'en trouvait sur lesquels les avis et remontrances ne produisent point d'effet, les contre-maîtres, sous contre-maîtres ou surveillants pourraient en demander le renvoi au chef de fabrication."

Et à propos de la rémunération des enfants, l'art. 8 indique que "Lorsque les enfants, avançant en âge se croient dans le cas de réclamer une augmentation de salaire, ils en feront la demande à leur surveillant (...)"

...LES PARENTS TRINQUENT...

"Pendant les grandes chaleurs, il sera tenu un tonneau d'eau coupée de vinaigre à la disposition des ouvriers de la Manufacture."

...ET SE DISPUTENT

"Les disputes, querelles ou débats entre ouvriers ne pourront être portés devant le Commissaire de police qu'après avoir été soumis à l'arbitrage du Régisseur."

HEUREUSEMENT, PAPA-RÉGISSEUR ÉTAIT LÀ.

UNE SECURITE SOCIALE

Le régisseur propose au Conseil l'établissement d'une masse de secours appartenant exclusivement aux ouvriers de la Manufacture Impériale des Tabacs de Strasbourg. Le fonds de cette masse se composera d'une retenue de 2 et 1/2 pour cent (2 cts et 1/2 par franc) sur tous gages et salaires qui seront payés aux ouvriers, sans contre-maîtres et surveillants des deux sexes, à l'exception des salaires au dessous de 3 francs par semaine, qui ne seront point passibles de la retenue ci-dessus indiquée.

...EN SECURITE

"Le montant en bloc de la retenue sera porté sur un registre ouvert à cet effet, et de suite versé dans une caisse à double clef, confiée à la garde de Monsieur le Régisseur, qui aura une des clefs, la seconde sera remise au doyen d'âge des ouvriers, qui jouera du droit de vérification sur la caisse et le registre."

Cette caisse acquittera les dépenses ci-après indiquées :

1° traitement annuel et fixe d'un médecin-chirurgien, (1500 francs)

2° traitement annuel et fixe d'une sage-femme, (600 francs)

lesquels, moyennant le traitement qui leur sera alloué, donneront leurs soins, gratuitement et sans aucune rétribution, aux malades et femmes en couches, attachés à la Manufacture.

3° paiement sur mémoires de médicaments qui auraient été ordonnés aux ouvriers malades par le médecin-chirurgien de la Manufacture, et qui seront pris chez un pharmacien attitré.

4° secours, qui ne saura être moindre de 6 francs pour les hommes et de 4 francs pour les femmes, par semaine, pendant tout le temps de la maladie et de la convalescence.

5° secours de 6 francs par semaine à chaque femme légitimement mariée, pendant le temps de ses couches, qui est fixé à 40 jours."

UN MARIAGE DE RAISON.

"A chaque mariage qui serait contracté entre homme et femme, tous deux ouvriers de la manufacture, les époux recevront un lit complet composé comme il suit :

Couche en bois de chêne ;

Paillasson en toile de chanvre ;

2 matelas, moitié laine et moitié crin, recouvert en coutil rayé, du poids de 18 à 20 kilogrammes ;

Plumon bien fourré ;

Deux coussins ;

Deux paires de draps ;

Une couverture de laine ;

Le tout sera marqué du timbre de la Manufacture."

...SANS PRECIPITATION

"Les mariages entre ouvriers et ouvrières de la Manufacture, qui jouiront des bénéfices accordés sur la caisse, se feront tous les ans, le Lundi Gras, le Régisseur et les chefs de fabrication assisteront à la cérémonie nuptiale."

"Le Régisseur pourra toutefois apporter des modifications à la fixation de cette époque, s'il juge recevables les motifs de ceux qui les réclament."

MERCI PATRON...

"Lorsque le sort appellera sous les drapeaux un jeune homme, ouvrier à la Manufacture, dont on aura été content, il lui sera payé par la caisse un Napoléon de 20 francs. Le Conseil d'Administration se réserve de lui faire d'autres gratifications, si les chefs militaires lui accordent des certificats de bravoure et de bonne conduite, et il sera reçu de droit à la fabrique, s'il revient porteur d'un congé de réforme ou d'un brevet de retraite."

...ET VIVE LA FRANCE

UN CONSEIL PHILANTROPIQUE

"Le Conseil d'Administration, considérant que le projet présenté par Monsieur le Régisseur est basé sur l'intérêt des ouvriers, et que son but est philanthropique, l'a adopté à l'unanimité."

ENCORE MERCI



... Alors un conseil : ne jamais enregistrer chez Punk-Record. De cette première expérience, nous aurons au moins appris ce qu'il ne fallait pas faire. Le deuxième disque, on veut le produire nous-même, mais on cherche toujours un mec ou un manager sérieux et bénévole (écrite aux P.N.K. qui transmettra) !

Strasbourg : L'Europe mais pas le rock

"Nous avons un public à Strasbourg mais pour les concerts, on n'a pas le temps, il nous faudrait un manager qui s'occupe des contrats ; ensuite il n'y a pas de salle à Strasbourg. La salle de la Bourse et le Palais des Fêtes ont une acoustique horrible. La salle du Fossé des Treize est bonne depuis qu'elle a été rénovée. Mais c'est toujours pareil, dès qu'on parle de Rock, les portes se ferment aussitôt. Le Rock and Roll fait peur, pas seulement à cause du bruit, mais aussi à cause de l'idée ; l'image de marque du rocker est liée au sexe, à la drogue et à la violence alors qu'on est "supergentil". Le mythe marche encore à fond la caisse. En Angleterre par exemple, le Rock est considéré comme une musique populaire : des groupes jouent tout le temps dans les pubs alors qu'ici le Rock est marginalisé. A Strasbourg, c'est l'Europe mais pas le Rock. Dans les villes industrielles et ouvrières, Metz par exemple le Rock marche très fort. Strasbourg se veut une ville culturelle mais ils ne savent pas ce qu'est la culture. L'ancien cinéma Podium, par exemple, aurait pu être une maison de quartier, mais comme ils le transforment en Centre Régional du Jeune Public, les gens de la Krutenau ne pourront jamais y faire de la musique ou y avoir un local."



Local Billy

"A propos de local, il nous faudra bientôt en chercher un autre. Cette partie de l'îlot du Renard Prêchant va être restaurée et l'immeuble où se trouve notre local va être détruit. Pourtant, c'était chouette ici. Les gens de la cour sont des immigrés et très sympas. Il y a deux ans lors du Ramadan, ils tuaient le mouton dans la cour, c'était spectaculaire. Le premier jour de notre arrivée on a eu droit au thé à la menthe. En été, tout le monde était dans la cour à discuter au soleil. Ils nous invitaient à manger le couscous (excellent au demeurant)."

En ce qui concerne la musique, ils l'acceptent très bien ; ils ne la jugent pas. Comme ils nous aiment bien en tant que personnages, quand il y a de la musique dans la cour, ils savent que c'est nous et ça leur suffit. Saïd par exemple, a une dizaine d'affiches de Nec + Ultra dans sa chambre.

Mais maintenant, c'est fini, ils savent que ça va changer ici, alors ils partent et il n'y a plus rien. Mais quand ils démoliront les immeubles on fera un super concert sur le chantier parmi les bulldozers avec tous les groupes de rock de Strasbourg. Ce sera le moyen de leur montrer qu'on existe."

Alain, Frantz et Jacques
un d'Krutenau Rock-n-Roll Gaggas

exclusif

Le brigadier Tuntun nous prie d'annoncer qu'il participera, avec la fanfare Ste Aglaé de la PNK, au super concert organisé par Nec + Ultra lors de la démolition dans l'îlot du Renard Prêchant. A cette occasion la fanfare prendra le nom de Tuntun et les Milous Rock Klup.

Podium: pour qui ?

Le groupe Point d'Exclamation joue dans un local mal adapté à la musique électrique à cause du voisinage de logements habités.

Nec + Ultra sera privé du local du fait de la démolition et de la restauration qui interviendra bientôt dans l'îlot du Renard Prêchant (ça a d'ailleurs déjà commencé).

Face à ces problèmes et au besoin des jeunes on leur a proposé, le CARDEK, dès 1978, a proposé à la ville de transformer l'ancien cinéma Podium (7, rue des Bataillons) en maison de quartier ouverte à tous. En 1980, la municipalité décide d'en faire un "Centre Régional pour le Jeune Public", un grand complexe culturel sophistiqué, dont le coût s'élèvera à près d'un milliard d'anciens francs (voir PNK N° 12).

Pour se renseigner sur la fonction de ce centre et particulièrement sur la possibilité d'utiliser des locaux de musique et de boums, le CARDEK, accompagné de Nec + Ultra, d'un groupe de musique latino-américaine et de 2 jeunes désirant organiser des boums, a obtenu une entrevue avec M. Rudloff, adjoint au maire de la ville services socio-culturels.

Les demandes de la délégation ont porté sur :

- au sous-sol : aménagement de 4 locaux insonorisés pour la musique, d'accès facile et fréquent
- au 1er étage : possibilité d'utilisation d'une grande salle polyvalente (boums fêtes...) également insonorisée (double fenêtre, etc), sans moquette mais avec un revêtement d'entretien facile.

M. Rudloff a promis de faire chiffrer le coût de ces projets, qui seront alors soumis au Maire. La réponse est impatientement attendue par les intéressés (O combien !) pour début mai.

On est bien loin de la maison de quartier que demandaient les habitants de la Krutenau. Une fois de plus, la municipalité impose un projet sans tenir compte de l'opinion et des désirs que la population du quartier avaient exprimé lors d'une enquête à ce sujet (PNK N° 8).

La dénomination même de "Centre Régional pour le Jeune Public" semble assigner aux habitants un rôle passif de public, de spectateurs-consommateurs alors que le besoin et le désir de participer à la vie culturelle et associative du quartier sont très marqués à la Krutenau.

L'évolution de la Krutenau amène un lot de problèmes quotidiens :

- les loyers
- le logement
- les travaux
- la circulation
- les droits des locataires

Mais au CARDEK il y a aussi de la place pour faire un journal, des fêtes, de la couture, de la musique, des projections de films ou simplement pour discuter.

Alors, venez à la
Permanence tous les jeudi
16 rue de l'Abreuvoir de 18 h à 20 h

CARDEK... ADHESION... CARDEK...

Si vous souhaitez apporter votre soutien au CARDEK, vous pouvez devenir membre de l'association.

La cotisation est de 25 francs (mais vous pouvez donner plus) et vous aurez droit au journal pendant un an.

Envoyez votre adhésion au CARDEK
16, rue de l'Abreuvoir

PREMIERES NOUVELLES DE LA KRUTENAU — N°14

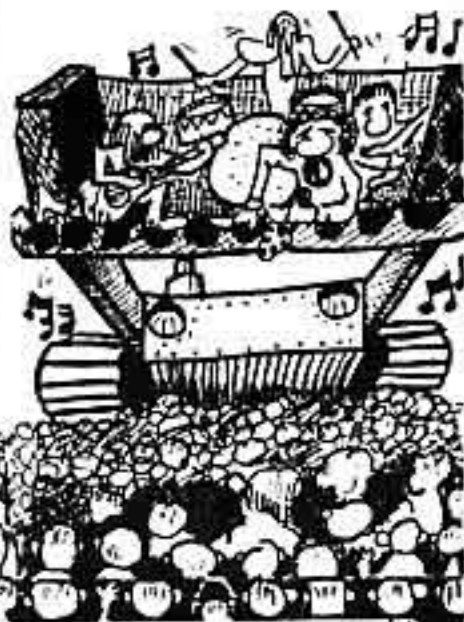
Supplément à "Ou'm Folik" n°139 Directeur de publication Michel Arnould - Commission paritaire n°53 675
Composition Imprimeur : Ets R.-G. SCHMALTZ, Eckwersheim

13, rue Zimmer : UNE CAVE A MUSIQUE

Ancien entrepôt d'une entreprise des Travaux Publics, cette cave a été vidée des vieilles poutres, reste de ciment et autres déchets qui l'encombraient et rendaient dangereuse son utilisation. La demande de locaux par les groupes de musique et de jeunes désirant y organiser des boudoirs devenant de plus en plus forte dans le quartier, l'initiative a été prise par un animateur du CARDEK d'aménager cette cave avec l'aide de quelques jeunes.

Déblaiement, crépissage, installation d'un bar et de l'électricité, trappe de secours ont demandé 6 mois de travail. Beaucoup de choses restent encore à faire, faute de moyens financiers : insonorisation efficace, ventilation, chauffage...

"Le CARDEK a adressé en ce sens une demande de subvention à la ville. Il n'est pas normal que la municipalité avec les moyens qu'elle consacre à d'autres infrastructures (voir Podium) ne fasse rien au 13, rue Zimmer, alors que nous nous évertuons avec très peu de moyens de répondre aux besoins et demandes des jeunes en locaux et lieux de rencontre qui sont inexistant à la Krutenau à part les bistrot" nous dit Jacques, l'animateur du local.



NEC + ULTRA : LE ROCK DE L'ENFER

Pour la suite de l'article, nous laissons à nouveau la plume au brigadier Tuntun (on est un peu obligé, c'est lui qui a payé les tournées dans les bistrot où les besoins de l'enquête nous avaient mené)

...La deuxième partie de l'enquête nous entraîne, grâce à mon flair et mon instinct, dans l'îlot du Renard Prêchant. En effet, dans la rue du même nom, des O.S.N.I. s'enferment s'échappaient par haut-parleurs entiers du sous-sol de la maison N° 12. Aussitôt, je déclenchai le plan A.R.I.V. (Arrière Retrospectif Intéressant à y aller Mille). M'occupant que mon oïfo, car n'ayant une fois de plus pas trouvé l'interrupteur de lumière, je m'engouffrai courageusement dans le couloir obscur. Soudain, un bruit effroyable suivi immédiatement d'un cri déchirant déchira, effrayamment le silence glacial et mon pantalon avec....!! Dans le noir, j'avais ressenti les poignées d'un coup de genou violent. Me relevant sain et sauf, quoique légèrement bleuté, de ce gest-apend dont la nature subversive ne fait pas de doute, je ne retrouvai nez à nez avec une porte métallique en fer de couleur rouille, qui s'ouvrit mystérieusement....!! Et là, que n'entendait-je pas de nos yeux exorbités dont les pupilles se dilatèrent au rythme effréné d'un tarentar détonique??.....?????

Stop !, on arrête tout, c'est mauvais, trop long... Il faut encore placer deux photos et un dessin : on boucle le journal ce soir, on a déjà assez de retard comme ça. On en fera un bouquin en trois tomes, de ce rapport du brigadier Tuntun. D'accord, mais plus tard, plus tard !! (NDLREC *)

OK ! OK ! On ne le fera plus, c'est juré. Hoppla !

...Donc, derrière la porte métallique, qui s'ouvrait si mystérieusement devant le brigadier Tuntun, un escalier raide conduit à une cave assez grande et haute de plafond. C'est là que réside le groupe Nec + Ultra ; ça démolit, le matériel est bon, les morceaux au point.

Paroles et musiques

"Nous jouons ensemble depuis un an, à mettre au point des morceaux à nous. Les compositions sont toutes Nec + Ultra, musique et paroles ; les textes sont en français, en anglais, en allemand et bientôt en polonais.

Blancheur céramique
Pour constat clinique
La bouche vide de mots
Tirer numéro
Reconnaissez-vous
Rictus un peu flou
A vos larmes près
Corps décomposé

Ein Mensch stirbt und
nichts weiter
Der Wind geht weiter
Ich bin nur einen von denen
Ich will ihn zurück geben
Die Verantwortung

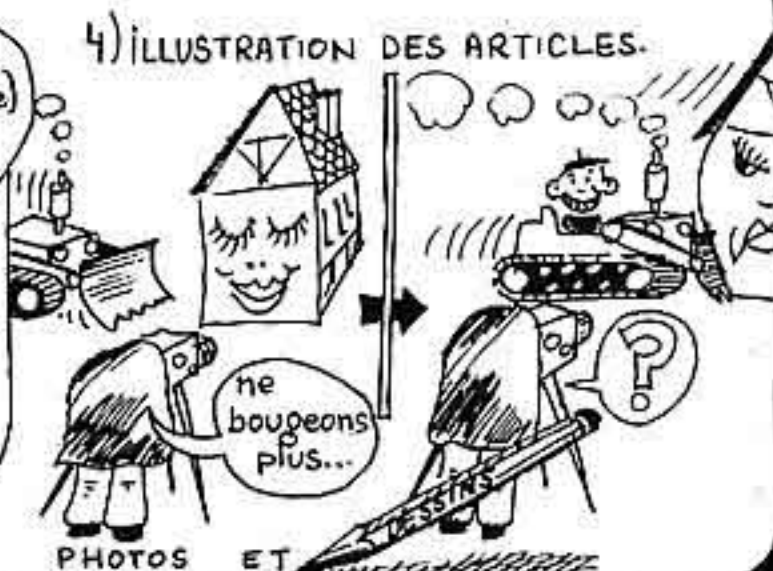
Notre musique c'est du rock, mais on la définit plutôt par Nec + Ultra. On ne veut pas se définir, on laisse ça aux critiques. On fait cette musique pour le plaisir et pour le luc."

Contre-Pub

"Nous avons fait enregistrer un disque 45 tours, produit en partie par un disquaire de Nancy. Mais le gars n'est pas sérieux, il ne nous a même pas encore envoyé de disques. Sous prétexte qu'il n'y a pas de bon disquaire, il ne les distribue pas à Strasbourg."



LA CREATION D'UN JOURNAL DE "A" À "Z"



Claude S.

Rock à la Krutenau

la musique venue de dessous des maisons

Par un coup de téléphone anonyme, dont nous remercions au passage M. Xavier G., nous avons appris que de dessous de certaines maisons de la Krutenau s'échappaient des sons (...!!! ???) Nous avons aussitôt envoyé sur place une équipe de reporters, de photographes et de dessinateurs pour mener l'enquête avec l'aide d'un brigadier de la P.N.K. (Police Naritime de la Krutenau). Nous publions ici, mais en un seul exemplaire le rapport que le brigadier Tuntun de la P.N.K. a transmis à ses supérieurs en neuf exemplaires...

POLICE MARITIME DE LA KRUTENAU
2^e porte à droite (attention à la marche)
67000 KRUTENAU CEDEX

Formulaire P.N.K.7

RAPPORT D'ENQUÊTE

TOP SECRET

OBJET : O.S.N.T. (ondes sonores non identifiées) émanant de la partie sous-jacente de maisons, d'immeubles ou d'habitations dont la partie avant est adjacente à des rues dont les noms sont à ce jour clairement identifiés par la lecture des plaques nominatives administrativement apposées au début et à la fin des dites rues.

Le 26 janvier 1981 à 10h 36mn 15sec heure de Paris, n'écoulant que mon flair, moi, brigadier Tuntun accompagné de l'équipe des P.N.K. (Premières Nouvelles de la Krutenau), je m'aventurai dans les rues sombres de la Krutenau. Soudain mon nez tressa en arrêt tandis que mes oreilles surentraînées eurent des ondes sonores émanant de dessous de l'immeuble sis 13, rue du Général Zimmer. Je mis aussitôt en branle le plan L.S.D. (Liberté, Sécurité, Démocratie) et pénétrai dans le couloir obscur, n'ayant pas trouvé l'interrupteur de la lumière. J'écoulant que mes oreilles, j'avancai lentement mais avec souplesse dans le noir quand soudain, j'arrivai devant une trappe. **NICPS !!!**... Alors, prenant mon courage à deux mains, j'ouvris celle-ci avec mes dents. Et là, que me vis-je par de mes oreilles abasurdies?.....

Veuillez nous excuser de cette interruption momentanée du récit passionnant du brigadier Tuntun (nous en avons encore froid dans le dos !!), non que nous doutions de ses qualités mais c'est un peu long et il en rajoute...

Bref, c'est effectivement par une trappe que l'on accède à la cave qui fait partie des locaux du CARDEK au 3, rue du Général Zimmer.

Cette cave a été transformée en local de musique, un groupe y répète plusieurs fois par semaine. Nous y avons rencontré le groupe de rock "Point d'Exclamation". Ils sont trois (ils cherchent un bassiste, avis aux amateurs) âgés d'environ 19 ans, tous originaires de la Krutenau. Denis chante et écrit les textes, Fernand joue de la batterie et Crisi de la guitare électrique.

Pourquoi le rock ?

"Nous jouons du rock hard rock parce que c'est la musique que l'on aime bien entendre, parce que ça crache. On joue depuis environ 3 mois mais pour le moment on n'a pas encore les moyens, surtout matériels, pour faire de bonnes choses. N'empêche qu'on a déjà trouvé un style à nous. On joue 4 morceaux qu'on a écrit nous-mêmes, plus des reprises. C'est Denis qui écrit les paroles des chansons en français, la musique on la fait ensemble.

*Prétention : (extrait)
Attention mon vieux
Tu m'emploie déjà
Je prendrais soin de ton cas
Et tu feras mon jeu
Stop encore, top final !*

On jouera en public dès que nous serons au complet et qu'on aura du bon matériel. Le matériel, on l'achète nous même et c'est cher.

On a des projets : vivre de la musique et faire un disque, au moins un, pour qu'on puisse dire qu'on en a fait un".

(Ils rigolent NDLR ✱)

Local Around the clock

Avant d'être au 13, rue Zimmer, avez vous cherché d'autres locaux de répétition ?

"naturellement, mais nous n'en avons pas trouvé ou alors à des prix bien trop élevés pour nous (600 F par mois). Ce sont des grandes salles comme St Joseph, de plus c'était pas sûr qu'on puisse y jouer de la musique forte.

Ici, le local est bien maintenant, ça a beaucoup changé là dedans. Il a fallu 6 mois de boulot tous les samedis pour l'aménager.

L'un d'entre nous a donné un coup de main et notre ancien guitariste a fait l'installation électrique."

✱ NDLR : Note De La Rédaction



L'ORGANISATION DES ATELIERS

Au XVIII^e s. la ville de Strasbourg comptait 162 entreprises artisanales spécialisées dans la préparation des chiques et la fabrication des cigares. Elle était un centre important de la fabrication et de négoce. Les cigares et les chiques étaient exportés dans toute l'Europe, et jusqu'en Russie.

Le travail du Tabac n'était donc pas une activité nouvelle à Strasbourg. Une fois sa construction terminée en 1866, la nouvelle Manufacture de la Krutenau comptait très rapidement 800 à 900 employés.

A son origine, la nouvelle Manufacture était divisée en 5 sections principales.

Dans la première section était fait la préparation générale du tabac.

Dans la deuxième section se fabriquaient les tabacs à priser. L'atelier était doté de 12 moulins. Là les tabacs étaient hachés. Ils subissaient une première fermentation après quoi ils étaient réduits en poudre (4000 kg par jour). Suivait une seconde fermentation dans des cases en bois au nombre de 30. La fermentation durait de 6 mois à un an. "Le tabac en fermentation dégageait une odeur vive et pénétrante. Tous les 2 à 3 mois on changeait le tabac de case. Cette opération était très pénible. Pendant ce travail, les ouvriers étaient autorisés à boire de la bière" ¹, boisson qui ne manquait pas à la Krutenau, car il y avait là de nombreuses brasseries, dont certaines remontaient aux XVI^e et XVII^e siècles.

Dans la troisième section étaient préparés les tabacs à mâcher. La

confection des "ficelles" à chiquer, des "rôles" à mâcher ou à fumer, nécessitaient les différentes opérations de filage, rôlage, de saucage et de séchage. On dit que les Strasbourgeois possédaient une recette avec une sauce particulière dont ils gardaient le secret.

La quatrième section était spécialisée dans la fabrication des scaferlats. Dans un atelier assez spectaculaire étaient alignés sur deux rangées, 12 hachoirs. Dans l'atelier de torréfaction, il y avait là 5 torréfacteurs. Avant l'invention du torréfacteur, la torréfaction s'effectuait dans les bassines de cuivre placées sur des fourneaux fortement chauffés. Il était très pénible pour les ouvriers d'alors d'aspirer toute la journée "les lourdes et épaisses vapeurs qui se dégageaient de cette singulière cuisine" ¹.

Dans l'atelier de paquetage, il y avait 24 machines à paqueter desservies chacune par 3 ouvrières. Auparavant, le paquetage se faisait à la main et les ouvrières pressaient le tabac dans son enveloppe, à l'aide de la poitrine ! «Ce travail pénible à voir, pénible à exécuter, n'a pas été sans causer des maux assez graves et quelquefois des maladies inexorables.

La cinquième section était de loin la plus importante. Elle employait une grande majorité de personnes. Quelques 500 ouvrières étaient occupées à la confection - manuelle - des cigares :

* 160 cigarières travaillaient à "l'atelier de sous-capes".

«Les ouvrières sont assises chacune devant une petite machine très ingénieuse, sur laquelle elles roulent les feuilles de tabac qui doivent former le



1859 — Le moulin à vent, à 16 heures, a été posé la première pierre du bâtiment des machines de la Manufacture des Tabacs à Strasbourg. M. Louis-Napoléon Bonaparte étant Président de la République.



Les Premières Nouvelles de la Krutenau

se présentent



Depuis près de 4 ans, les Premières Nouvelles de la Krutenau vous informent (plus ou moins régulièrement), sur la vie du quartier, les problèmes qui s'y posent ; ce journal se veut aussi être un moyen d'expression et de propositions des habitants et du CARDEK pour permettre à la Krutenau de vivre. Trop souvent les grands moyens d'information occultent les difficultés rencontrées dans les quartiers, trop souvent l'expression des habitants et de leurs associations est passée sous silence ; le rôle des Premières Nouvelles de la Krutenau est de pallier à cet état de fait, afin de donner à notre quartier son propre moyen d'expression.

Mais faire un journal de quartier n'est pas toujours une mince affaire. Nombreux sont les lecteurs qui nous posent des questions : qui fait le journal ? Comment est-il vendu ? Pourquoi est-il cher ? etc. Nous avons essayé, dans cet article, de décrire et d'expliquer aux lecteurs des Premières Nouvelles de la Krutenau, comment est écrit, réalisé et vendu leur journal "préféré". (!)

Alain et Frantz

Des objectifs à la mesure du quartier

Les objectifs fixés pour les Premières Nouvelles de la Krutenau n'ont pas été figés une fois pour toute, mais un certain nombre de points qui nous semblent essentiels, sont restés permanents.

- Informer les habitants sur les différentes questions intéressant le quartier : le logement, la restauration des immeubles, l'Opération Programmée, la vie du quartier, etc...
- montrer quelle est l'évolution actuelle de la Krutenau à partir des problèmes quotidiens mais aussi à partir d'une vision plus globale de la transformation de l'agglomération strasbourgeoise,
- permettre à tous les habitants de connaître les projets municipaux sur le quartier (ex. Plan de Circulation). Trop souvent la municipalité garde ses projets hors d'atteinte des habitants. Cette sous-information laisse le quartier spectateur face à ce qui lui arrive et conduit ses habitants au désintérêt et au fatalisme face à des projets imposés (ex. Place d'Austerlitz)
- faire des propositions concernant la vie sociale et culturelle du quartier (implantation d'un marché place de Zurich, la Maison de quartier à l'ancien Cinéma Podium, le logement social dans le quartier)
- permettre aux habitants de s'exprimer sur leur quartier, son avenir.

Les Premières Nouvelles de la Krutenau essaient d'atteindre ces objectifs avec le maximum d'efficacité. C'est à vous d'en juger, de venir en discuter et d'y participer afin que ce journal soit le vôtre.

P.N.K. cherchent articles pour boucler journal

Créé dans le contexte de la restauration de la Krutenau, le journal traitait principalement dans ses articles des problèmes liés au logement et à la restauration. Aujourd'hui, devant la multiplication des problèmes dans le quartier, d'autres sujets y sont également abordés :

- l'aménagement du quartier : Place d'Austerlitz, marché, Plan de Circulation etc...
- des enquêtes sur divers sujets mais ayant comme contexte le quartier : les immigrés, le messli, les transports, les artisans...
- l'histoire du quartier, la Krutenau d'autrefois
- les articles bilingues alsacien-français : les paroles des personnes s'exprimant en alsacien sont ainsi mieux respectées et gardent tout leur sens. N'oublions pas que la Krutenau est un quartier populaire où l'alsacien est encore couramment parlé et doit continuer à l'être.
- un projet de tribune libre où d'autres associations pourraient s'exprimer sur des sujets divers

Actuellement, le journal est écrit et réalisé par des habitants du quartier membres actifs du CARDEK. Aucun n'est journaliste. Pour écrire un article, il suffit d'un stylo et d'un bout de papier, d'une envie, d'une idée, de s'informer par des documents ou en rencontrant et discutant avec d'autres personnes. Alors pour n'être plus seulement un lecteur des PNK : à vos stylos !

Trois paires de Knacks et 300 de P.N.K. sans os, s'il vous plaît...

Depuis 4 ou 5 numéros, le journal est vendu entre 500 et 700 exemplaires sur le quartier. A cela s'ajoutent les abonnés et les exemplaires pour les adhérents du CARDEK.

Les Premières Nouvelles de la Krutenau sont vendues de 2 manières :

- la vente de rue par les militants du CARDEK dans les endroits les plus fréquentés du quartier : rue de Zurich, Place d'Austerlitz, Suma Poste de France. L'Agm de la Place de Zurich était un excellent endroit pour vendre journal, il nous a fallu trouver de nouveaux points de vente, et ce n'est pas toujours facile.

- les commerçants du quartier. Près des 3/4 des journaux vendus le sont auprès des commerçants du quartier. Ils sont une trentaine à accepter, au milieu de leurs produits, 5, 10, 50 ou plus d'exemplaires des Premières Nouvelles de la Krutenau. Nous profitons de cet article pour les remercier de participer à faire vivre ce journal.

Qui sont-ils : épiciers, boulangeries, boucheries, tabac-kiosque, librairies, banque, restaurant, poterie, etc

Quand j'entends le mot finance, je sors mon déficit !

"Trois francs, c'est trop cher", souvent nous avons entendu cette réflexion en vendant le journal. Il est évident que par rapport à des journaux de 50 voire 100 pages, les PNK sont chères, et pourtant le journal est vendu à son prix coûtant. Prenons l'exemple d'un numéro vendu à 650 exemplaires, cela nous fait une rentrée de 1950 francs. Mais nous avons dépensé :

- 1 900 francs pour l'imprimerie et le papier
- 1 550 francs pour la photocomposition (c'est le fait de mettre un texte en colonnes régulières)

Cela fait un total de 3 450 francs (sans compter les petits frais annexes) donc un déficit de 1 500 francs.

De plus nous avons fait deux choix :

- la qualité : photocomposition, papier, imprimeur
- le prix : accessible à tous

Cela nous impose un déficit, d'autant plus que nous refusons toute publicité commerciale, alors une seule solution pour s'en sortir : faites connaître le journal à votre voisin, voisin, collègue de bureau, bref à tous les Krutenauers que vous connaissez de près ou de loin.



B. LES POSSIBILITES DE MOINDRE IMPORTANCE :

- a) le 4, 6 et 8 rue des Balayeurs ; construction neuve
- b) le 26, rue des Poules ; restauration ou destruction-reconstruction
- c) le 3, rue Fritz ; construction neuve
- d) le 3, rue de la Tour des Pêcheurs ; restauration
- e) Tour des Pêcheurs, à l'angle que fait cette rue après le numéro 11 ; construction
- f) le 6b, rue Prechter. La ville serait en négociation pour l'acquérir ; restauration
- g) le 4, rue Prechter ; restauration
- h) le 12, rue des Poules, si un accord n'intervenait pas entre la Ville et les locataires

i) s'il n'est pas détruit : le 12 impasse de l'Ancre ; restauration

j) le 1 impasse du Rateau ; restauration

L'opportunité de construire ou de restaurer sur la totalité des terrains que nous avons énumérés peut être discutable. Nous mêmes, nous ne pensons pas que la densification puisse être un but en soi.

Certains des terrains que nous avons cités pourraient être aménagés en espace public.

Le plus important nous paraît être que l'OPHLM ait un rôle constructeur et restaurateur prépondérant dans le quartier.

Nous considérons que la Krutenau doit avoir sa place dans la recherche de solutions à des problèmes auxquels l'Office est confronté dans certains quartiers périphériques et que ce rôle est un excellent moyen, même s'il est limité, de lutter contre la ségrégation sociale.



lourd dossier de la restauration : bilan social

Le CARDEK a commencé une enquête auprès des habitants des logements restaurés dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) dans le but d'établir un bilan social mettant à jour l'impact de la restauration sur l'évolution de la population, sur l'évolution du type de logement, du loyer, des aides, des charges et le point de vue des habitants.

L'ANAH, relai de la politique gouvernementale du logement a versé aux propriétaires d'immeuble à la Krutenau qui en ont fait la demande des subventions. Son Directeur est satisfait :

« L'objectif primitif, d'après lequel 750 logements devraient être restaurés, a été dépassé grâce à des crédits s'élevant à 24,4 millions de francs pour trois ans. Tous les dossiers de demande de subvention ont pu être honorés »¹.

Nous pouvons nous interroger sur la valeur de l'objectif sur lequel s'appuie l'A.N.A.H. Si le nombre de logements restaurés et le montant total des subventions ont leur importance, ils constituent un critère totalement insuffisant pour mesurer la réussite d'une telle opération et ne garantissent pas la création de logements en concordance avec les souhaits et les possibilités financières des locataires en place avant les travaux.

L'état, en mettant en place les textes de lois réglementant les Opérations Programmées et la mise en place de l'Aide Personnalisée au logement (A.P.L.), s'est fixé comme l'un des objectifs officiels, le maintien d'un parc de logements sociaux dans des secteurs anciens de la ville, ce qui signifie :

- maintien de la population en place par la réglementation du loyer ;
- contrôle des revenus des nouveaux locataires (ils ne doivent pas dépasser un certain plafond) ;

En effet, pour toucher des subventions majorées, le propriétaire peut signer une convention avec l'état dans laquelle il s'engage à louer pendant 9 ou 12 ans les logements ayant bénéficié de subventions maximum à des ménages dont les revenus ne dépassent pas un plafond équivalent au plafond H.L.M. + 40 %

Qu'en est-il dans la réalité ?

1. Les logements réhabilités correspondent-ils aux besoins du ménage qui l'occupe ? (nombre de pièces, confort)
2. Les locataires ont-ils pu rester dans leur logement ?
3. Lorsqu'ils sont partis, quelles en sont les raisons ?
4. Les logements libres après travaux de réhabilitation permettent-ils à des ménages à faible revenu de se loger ?

5. Favorisent-ils le relogement des familles nombreuses, des immigrés, des personnes âgées, qui, sur le marché actuel du logement, n'ont souvent que la possibilité d'habiter dans des quartiers périphériques ou des foyers ?

Ce sont les questions essentielles que le CARDEK

pose en commençant un travail de longue haleine qui devrait à partir d'un choix de critères différents de ceux de l'A.N.A.H., définir la réalité de l'Opération Programmée de la Krutenau.

La partie essentielle du bilan social sera de rencontrer les habitants d'un maximum de logements restaurés afin de connaître, s'ils étaient là avant les travaux, comment ils les ont vécus, ce qu'ils pensent des transformations de leur logement, comment s'est mis en place le nouveau bail (nouveau loyer, A.P.L.), connaître également le point de vue des nouveaux locataires sur le logement qu'ils habitent.

SI VOUS HABITEZ UN LOGEMENT RESTAURÉ, ATTENDEZ VOUS DONC À RECEVOIR DE LA VISITE !

Des immeubles seront encore restaurés dans le cadre de l'Opération Programmée en 1981, 1982, voir même 1983. Le bilan que nous pouvons faire actuellement ne sera donc qu'un bilan partiel : celui d'une première phase de l'opération. Nous espérons pouvoir le mener à bien de façon exhaustive afin d'augmenter sa fidélité à la réalité. Avec les éléments que nous donneront les habitants, nous essayerons, de voir comment la nouvelle politique du Gouvernement a trouvé son application à la Krutenau et quelles en sont les catégories.

Nous espérons par la suite donner le plus large écho aux conclusions que nous allons tirer en mai. Les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat ancien étant des opérations récentes (circulaires parues en 1977), les effets n'ont jamais pu en être mesurés avec précision. Au delà d'un simple constat au niveau du quartier de la Krutenau, le bilan social pourra constituer une information précieuse pour d'autres municipalités de France se lançant, généralement avec peu d'information, dans des OPAH de quartiers anciens. A Strasbourg même, démarre actuellement à la Grand Rue une opération de ce type.

Nous publions l'essentiel de nos conclusions dans le prochain numéro du journal qui paraîtra au mois de mai.

Nous remercions d'ores et déjà tous les habitants qui auront contribué par les informations qu'ils nous donneront à l'élaboration de ce bilan.

Pour le CARDEK, Marie-Paule Imbach

1. Nouvel Alsacien du 15/16 Février 81

Em letschde Numéro (n° 13) hen ihr ä Artikel ewer d'Vergangenheit un d'Zukunft vom Krütenauer Messti kenne lese..

Do drof, het uns d'Madam LEININGER (rue du Mont Blanc) d'Freit g'macht ä Postkart ewer d'r erscht Krütenauer Messti z'gen, das mer se herüsgen. Merci viel mohl, und Merci au en ihrem Sohn wie uns d'Vergesserunge b'sorigt het.

D'Madam Leiningen het uns da Messti verzählt.

"Frühjer am Vormessti, het jedi Berufsg'nossenschaft am ä Umtug durich d'Krutenau teilgenomme. Uff'm Foto, sin d'Kohle-händler abgeknipt ware; mit ihre Rösser mit welle se d'Kohle-seck geliefert hen.

Do, in der Mittler, zu Füess, mit'm Schnützer un mit'm flache Strohhüt, des isch min Grossvater, d'r Klein Theodore; un do uff'm Ross ganz links, des isch miner Babbe, d'r Klein Eddes. Hinte dran isch d'Fuchsenentenpredigt Goss. So hen sie als 14 Daag lang d'r Messti g'fiert. Zerscht Vormessti, dann Messti, Messtisonndaag, Messtimondaag, Nachmessti un am letschde hen sie ä verkleideni Strohhubb verbrennt; so hen se de Messti vergrawe un sin End g'fiert."

Dans le dernier numéro (n° 13) des Premières Nouvelles de la Krutenau, nous avons publié un article concernant le Messti à la Krutenau.

Nous publions ici une photo du premier Messti, dont Mme Leiningen et son fils ont eu la gentillesse de nous faire parvenir une copie.

Mme Leiningen nous l'a commenté :

"Autrefois le début du Messti était marqué par un défilé des différentes corporations d'artisans de la Krutenau. La photo représente les marchands de charbon sur les chevaux qu'ils utilisaient pour la livraison du charbon. Le moustachu à pied avec le canotier, c'est mon grand-père et sur le cheval tout à fait à gauche, mon père. Le Messti était en ce temps là une vraie fête pendant 15 jours. La fin était marquée par l'enterrement du Messti et la crémation d'une poupée de paille déguisée."



Wenn ihr au so Dokümente hen, Postkarte, Foto, Bilder oder Souvenirs, mir sen immer interessiert. Ihr kenne n'eich mit uns en Verbindung setze: jede Donnersdaag vu 18 bis 20 Uhr an d'Permanence vom CARDEK - 16, rue de l'Abreuvoir.

Si vous possédez également des documents sur la Krutenau (cartes postales, photos, gravures ou souvenirs) nous sommes toujours très intéressés pour les publier.

Vous pouvez prendre contact avec nous au CARDEK, pendant les permanences tous les jeudis de 18 à 20 h au 16, rue de l'Abreuvoir.

vivement un article sur les crémeries!

SALUT!